

**Évolution du revenu net d'exploitation
selon l'application du mécanisme incitatif
Période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2003
(000\$)**

No de Ligne	Description	Écart (1)	Budget 2002 (2)	5/7 2002 (3)	Budget 2003 (4)	Écart (5)	Référence (6)
1	Petit et moyen débits	(0,8)	98,7	97,9	99,8	1,9	
2	Grandes entreprises	7,8	87,4	95,2	84,0	(11,2)	
3	Volumes normalisés (Bcf)	7,0 A	186,1	193,1	183,8	(9,3) G	
4	Normalisation	(10,4)	0,0	(10,4)	0,0	10,4	
5	Volumes livrés (Bcf)	(3,4)	186,1	182,7	183,8	1,1	
6	Volumes normalisés (10 3 M 3)		5 273,1	5 175,5	5 207,0		SCGM-9, doc. 10
7	REVENUS						
8	Revenus de ventes de gaz avant PGÉE	(564 658)	1 973 283	1 408 625	1 402 809	(5 816)	SCGM-9, doc. 10 et 12
9	Pertes de revenus PGÉE	0	559	559	1 259	700	
10	Revenus de ventes de gaz après PGÉE	(564 658)	1 973 842	1 409 184	1 404 068	(5 116)	
11	Fourniture	536 765	(1 197 477)	(660 712)	(650 004)	10 708	SCGM-9, doc. 12
12	Compression	19 829	(35 005)	(15 176)	(24 656)	(9 480)	SCGM-9, doc. 12
	Pertes de revenus PGÉE	0	(559)	(559)	(1 259)	(700)	SCGM-10, doc. 1, p. 75
13		(8 064) B	740 801	732 737	728 149	(4 588) H	
14	Hausse tarifaire	0	0	0	11 564	11 564	SCGM-9, doc. 4
15	Revenus de transport et distribution	(8 064)	740 801	732 737	739 713	6 976	
16	Rabais à la consommation et autres	901	(4 518)	(3 617)	(2 049)	1 568	SCGM-9, doc. 11
17	CASEP	0	(194)	(194)	(73)	121	SCGM-10, doc. 5, p. 5
18	Revenus après rabais	(7 163)	736 089	728 926	737 591	8 665	
19	FRAIS DE TRANSPORT, D'ÉQUILIBRAGE ET DISTRIBUTION	15 449 C	306 468	291 019	303 971	(12 952) I	SCGM-9, doc. 13, p. 3
20		8 286	429 621	437 907	433 620	(4 287)	
21	TROP-PERÇU	(14 373) D	0	(14 373)	0	14 373	
22	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	(105)	2 510	2 405	2 527	122	SCGM-9, doc. 15
23	MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	(6 192)	432 131	425 939	436 147	10 208	
24	DÉPENSES						
25	Dépenses d'exploitation	(3 000) E	104 800	107 800	112 723	(4 923) J	SCGM-9, doc. 16
26	Plan global d'efficacité énergétique	0	3 184	3 184	4 016	(832)	SCGM-10, doc. 2, p. 20
27	Fonds d'efficacité énergétique	(1)	60	61	1 723	(1 662)	SCGM-9, doc. 7
28	Amortissement des immobilisations	(250)	61 574	61 824	64 947	(3 123) K	SCGM-9, doc. 17
29	Amortissement des frais reportés	299	44 437	44 138	46 756	(2 618) L	SCGM-9, doc. 19
30	Impôts fonciers et autres	1 694 F	29 054	27 360	27 781	(421)	SCGM-9, doc. 20
31	Impôt sur le revenu	(476)	52 139	52 615	46 605	6 010 M	SCGM-9, doc. 21
32	Total des dépenses	(1 734)	295 248	296 982	304 551	(7 569)	
33	REVENUS NETS D'EXPLOITATION	(7 926) D	136 883	128 957	131 596	2 639	
34	BASE DE TARIFICATION	(107 454) D	1 657 415	1 549 961	1 562 811	12 850	SCGM-7, doc. 7

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

**Comparaison entre la prévision 5/7 2002
et les budgets 2002 et 2003**

Comparaison entre la prévision 5/7 2002 et le budget 2002

A. Dans la prévision 5/7 2002, les volumes totaux sont en hausse de 7,0 Bcf par rapport au budget 2002.

Au niveau des petit et moyen débits, les livraisons sont en baisse de 0,8 Bcf et s'expliquent par le comportement des clients face à la volatilité du prix du gaz naturel.

Au niveau de la grande entreprise, la demande a été supérieure à celle prévue au budget 2002 de 7,8 Bcf. Cette hausse se situe au niveau de la clientèle interruptible et est attribuable à la réduction du prix du gaz naturel. Entre autres, les livraisons de gaz d'appoint concurrence sont de 2,8 Bcf, aucun volume n'était prévu au budget 2002. De plus, la température plus chaude que la normale observée cet hiver a réduit les interruptions de 1,6 Bcf.

B. La baisse des revenus de transport, d'équilibrage et distribution de 8,1 millions \$ s'explique, d'une part, par des revenus inférieurs de 6,2 millions \$ provenant de la baisse des livraisons aux clients petit et moyen débits. D'autre part, l'augmentation des revenus provenant de la hausse des livraisons aux clients grande entreprise a été complètement annulée par la réduction des revenus provenant des obligations minimales annuelles. En effet, les clients visés ont préféré consommer du gaz naturel plutôt que de payer leurs obligations ce qui ne résulte pas en des revenus supplémentaires puisque les revenus d'obligations avaient été prévus au budget 2002.

C. La diminution des frais de transport et d'équilibrage de 15,4 millions \$ provient d'une baisse des coûts de gaz perdu suite à la réduction du prix du gaz naturel, ainsi que de revenu additionnel provenant de l'optimisation des outils d'approvisionnements gaziers liés en partie à la température plus clémente.

D. Le trop-perçu anticipé en 2002 de 14,4 millions \$ provient d'une part, de la diminution de

1 7,9 millions \$ du bénéfice d'exploitation autorisé à la suite de la réduction de la base de
2 tarification de 107,5 millions \$ causée presque entièrement par la baisse du prix du gaz naturel
3 en inventaire et d'autre part, de la marge brute favorable de 8,3 millions \$ (voir B. et C. pour plus
4 de détails).

5
6 E. Le budget 2002 des dépenses d'exploitation a été augmenté de 3,0 millions \$ dont 2,3 millions \$
7 proviennent de la cotisation aux régimes de retraite. Le niveau de la caisse de retraite ne
8 permettait pas le congé de cotisation prévu au budget 2002. Le solde est expliqué
9 principalement par une augmentation des coûts d'assurance suite aux actes terroristes du 11
10 septembre 2001.

11
12 F. La baisse des impôts fonciers et autres de 1,7 million \$ est principalement due à la diminution
13 de la taxe sur capital étant donné l'impact de la réduction du prix du gaz naturel sur la base de
14 tarification.

15
16
17 **Comparaison entre la prévision 5/7 2002 et le budget 2003**

18
19 G. Dans le budget 2003, les volumes totaux sont en baisse de 9,3 Bcf par rapport à la prévision
20 5/7 2002.

21 Au niveau des petit et moyen débits, les livraisons sont en hausse de 1,9 Bcf et s'expliquent par
22 la maturation de nouvelles ventes.

23 Au niveau de la grande entreprise, nous prévoyons une demande inférieure de 11,2 Bcf à celle
24 de la prévision 5/7 2002 à la suite de contrats venus à échéance et non renouvelés. De plus,
25 les interruptions prévues sont en hausse de 2,9 Bcf par rapport à celles de la prévision 2002.

26
27 H. La baisse des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution de 4,6 millions \$ s'explique
28 d'une part, par des revenus supérieurs de 7,2 millions \$ provenant d'une hausse de livraisons
29 aux clients petit et moyen débits. D'autre part, la diminution des livraisons à la clientèle grande
30 entreprise explique le solde. Par ailleurs, celui-ci est réduit des revenus provenant des

1 obligations minimales annuelles.

2

3 I. L'augmentation des frais de transport et d'équilibrage de 13,0 millions \$ s'explique
4 principalement par une hausse des frais d'entreposage et par une réduction des revenus
5 provenant de l'optimisation des outils d'approvisionnements gaziers reliés à une prévision
6 d'augmentation des retraits des inventaires considérant une température normale.

7

8 J. La hausse des dépenses d'exploitation de 4,9 millions \$ est attribuable à l'inflation des coûts
9 pour 2,6 millions \$. Le solde s'explique principalement par les frais d'entretien informatiques à
10 la suite de l'arrivée de SAP pour 1,1 million \$ et par l'augmentation des coûts en sus de
11 l'inflation au niveau des assurances santé, dentaire et vie pour 0,7 million \$.

12

13 K. L'augmentation de l'amortissement des immobilisations de 3,1 millions \$ provient de la hausse
14 du matériel roulant pour 1,3 million \$ et des branchements d'immeubles pour 0,7 million \$. Le
15 solde s'explique principalement par une hausse des taux prévue dans l'étude des taux
16 d'amortissement reliée aux machineries et outillages ainsi qu'aux équipements de bureau,
17 hausse qui correspond à la fin de l'amortissement sur les branchements et conduites
18 d'aluminium.

19

20 L. La hausse de l'amortissement des frais reportés de 2,6 millions \$ est reliée principalement aux
21 comptes de stabilisation tarifaire pour 2,1 millions \$.

22

23 M. L'impôt sur le revenu présente une baisse de 6,0 millions \$ par rapport à la prévision 5/7 2002.
24 Cet écart provient principalement de la baisse du taux fédéral d'impôt.